

Délais et Modalités d'accès à la formation Sommelier Bière Doemens

Pour toute demande d'information, merci d'utiliser le formulaire de contact du site www.hlx-beerconsulting.com ou d'appeler au numéro indiqué sur cette même page de contact.

Je m'engage à vous répondre sous huitaine.

Je vous adresserai dans un premier temps le programme complet de la formation afin que vous puissiez prendre connaissance en détail des prérequis, des objectifs de la formation, du contenu pédagogique, des moyens pédagogiques, techniques et humains, des tarifs, ...

Si vous souhaitez aller plus loin à la lumière de ces éléments, je vous propose un entretien téléphonique où nous évoquerons votre besoin en lien avec les prérequis de la formation explicités dans la plaquette d'information. Bien évidemment, je répondrai aussi à toutes vos questions.

Si l'entretien est concluant pour les deux parties, je vous transmettrai alors un bulletin d'inscription.

Concernant les modes de financement, l'organisme de formation HLX Beer Consulting étant certifié QUALIOP1, vous pourrez faire appel (ou votre employeur) à votre OPCO ou vous pourrez être aussi financé par Pole-Emploi, sous réserve de la validation de votre conseiller.

Je pourrai ensuite vous fournir les éléments nécessaires pour ce genre de dossiers.

Dès réception de votre bulletin d'inscription signé et confirmation de l'acceptation du devis en cas de financement externe, nous pourrons alors finaliser votre convention ou contrat de formation professionnelle qui validera alors votre inscription définitive.

En général, la formation est diffusée 2 fois par an au printemps et en automne.

Une fois la date de la session annoncée, les inscriptions sont ouvertes. L'inscription est prise en compte lors du versement d'un acompte de 30%

Par ailleurs, la formation n'est déclenchée qu'à partir d'un nombre minimum d'étudiants : 6 et plafonnée à 12 personnes pour des raisons pédagogiques et préserver ainsi la convivialité de la formation.

Si le nombre minimum d'étudiants n'est pas atteint, la formation est annulée au plus tard 1 mois avant la date prévue de la formation.

Concernant, le nombre maximum de participants, les inscriptions s'arrêtent à 12, une fois les acomptes versés et par ordre d'arrivée.